

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Guyane

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE



Les démissions qui donnent droit à l'allocation chômage?!

C'est désormais possible pour **les salariés du secteur PRIVÉ** avec

Le dispositif « démissionnaire »

Pour en savoir plus, rendez-vous le
Mardi 20 octobre 2020
De 17h00 à 19h00
À Transitions Pro Guyane

Inscriptions et renseignements

☎ 0594 35 75 87 📱 0694 48 48 41

💻 www.transitionspro-guyane.fr

✉ contact@transitionspro-guyane.fr

📘 **ATPRO973**

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

Intervention de l'opérateur CEP des salariés du secteur privé, la BGE GUYANE



PRÉFET DE LA
RÉGION GUYANE
SERVICES DE L'ÉTAT

